



**Association de Défense
du Quartier de l'Épargne**

**2 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES**

Certains se réjouissent du spectacle et d'autres se désolent...

Peut-on, en tant que riverains, habitants du quartier pendant des décennies, parfois sur plusieurs générations, regarder la forêt de panneaux de démolition sans état d'âme, spectateurs de notre propre anéantissement ?

On assiste, impuissants, au massacre de ces habitations, parfois centenaires, qui ont protégé le quotidien de chacun, en pensant à toutes ces fêtes qu'on ne pourra plus y donner.

Mi décembre, la première démolition du Faubourg St Jean a lieu. Des passants s'arrêtent, certains prennent des photos, d'autres entendent le glas des travaux qui résonnent dans leur propre maison annonçant la fin proche de leur patrimoine et amplifiant leur angoisse.

Ce sont les personnes âgées les plus touchées, celles qui voient leur vie s'écrouler en même temps que les murs des voisins. Et ce n'est que le début. En effet, d'autres destructions sont annoncées pour le printemps, notamment rue du Chemin de Fer, les anciennes maisons de la SNCF.

Ne va-t-on pas être accusés de refuser toute modernité ? Faut-il sacrifier sur l'autel de l'innovation tant de labeur et d'espoir, une vie de parcimonie pour avoir sa maison pour certains quand d'autres souhaitent garder jalousement le patrimoine familial en l'embellissant ?

L'urbanisation irréversible avance et rien ne semble l'arrêter !
Catherine & Martine

BULLETIN D'INFORMATIONS

Numéro 13 de Janvier 2012

Aux riverains du pôle gare

Avant notre assemblée générale du 19 mars, nous tenons à vous informer de nos dernières démarches auprès des élus de la mairie et des représentants de la SNCF. L'année 2012 semble vouloir nous imposer un projet pôle gare toujours inacceptable en l'état par son urbanisation encore trop dense aux conséquences graves pour notre environnement. Les premières démolitions marquent déjà les riverains du faubourg Saint-Jean.

Riverains, usagers de la gare ou du pont de Mainvilliers ou du faubourg Saint Jean, vous êtes concernés, venez en débattre, venez nombreux le 19 mars! Vous n'êtes peut-être pas adhérent : rejoignez-nous à cette occasion en nous contactant dès maintenant.

Le 19 janvier en mairie : un 3^e projet présenté à l'association

Principales modifications annoncées : de nouveaux aménagements sur la plate-forme pour la sécurité des piétons et la suppression de bâtiments entre le complexe et le quartier de l'Épargne, bâtiments remplacés par un espace vert. Ce sont deux avancées par rapport à nos demandes.

Nous regrettons que le complexe culturel et sportif à cet emplacement reste d'actualité. Nous resterons très vigilants et pourrons exposer nos exigences au cours d'une réunion prochaine de présentation de ce projet avec Chartres Métropole.

Nous restons inquiets sur les conséquences des flux de circulation et de stationnement : nous devons attendre les conclusions de l'étude intermodale en cours pour en savoir plus.

Enfin aucune modification concernant la sortie de la voie nouvelle sur le faubourg Saint Jean n'est envisagée et les démolitions restent programmées.

Le 12 janvier réunion en gare de Chartres avec des représentants de la SNCF

Ces derniers nous ont confirmé qu'ils n'étaient pas opposés à ce projet multimodal. Leurs études techniques sont toujours en cours et devraient être finalisées cette année.

Ils sont également plutôt favorables au centre culturel et sportif qui devrait fonctionner en horaires décalés par rapport au trafic en gare ferroviaire, mais resteront néanmoins attentifs à la fluidité des véhicules accédant à la gare.

AVIS DE « RENAISSANCE »



Nous avons le plaisir de vous annoncer la ré-activation du site de l'Association sur :

www.epargneznous.com

**pour suivre nos activités,
pour être informé de nos différentes démarches
et notre position face au projet du pôle gare de
Chartres,
pour relire les anciens bulletins,
pour participer à la vie de quartier,
pour adhérer.**

Dates à retenir :

Assemblée Générale : lundi 19 mars 2012

Vide-grenier : dimanche 3 juin 2012

Permanences de l'Association:

Un lundi chaque mois,
de 20H30 à 21H30 au Centre Social de la SNCF
face au Compa,
les 6 février, 12 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin.

Devenez adhérent pour 6€ par an